Aires de covoiturage

Fin 2016, la Ville d’Epernay, Epernay Agglo Champagne, le Pays d’Epernay et le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims ont été reconnus par le Ministère de la transition écologique et solidaire comme Territoire à Energie Positive pour la Croissante Verte. Parmi les actions contractualisées avec l’Etat, figure la mise en place de 40 zones de covoiturage.

Dans ce cadre, **deux zones** ont été inaugurées à Epernay à proximité d’axes routiers à forte circulation et sur des zones sécurisées et identifiées :

- rue de Lorraine (5 places)
- square Raoul-Chandon (10 places)

Ces zones permettent de donner un point de rendez-vous facilement repérable aux passagers.